PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY, dûment convoquée et tenue le 15 décembre 2014, à 19 h 30, à la salle Desjardins située au 6115-A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Thérèse Francoeur, mairesse

- M. Douglas Beard, conseiller siège no 2
- M. Simon Lauzière, conseiller siège no 3
- M. Christian Girardin, conseiller siège no 4
- M. Jean-François De Plaen, conseiller siège no 6

Tous formant quorum sous la présidence de Madame Thérèse Francoeur, mairesse.

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Heidi Bédard, g.m.a., Directrice générale et secrétaire-trésorière Bruno Gamache, Directeur des travaux publics Stéphanie Hinse, Secrétaire-trésorière adjointe Joël Perron, Directeur du service incendies et préventionniste

La présente séance a pour but l'adoption des prévisions budgétaires 2015 ainsi que le plan triennal d'immobilisation 2015-2016-2017.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte.

297-12-2014 2. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015

Sur proposition de M. Christian Girardin Appuyée par M. Simon Lauzière Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que soient adoptées les prévisions budgétaires 2015.

Que la publication de ces documents se fasse dans le journal Le Félix, édition février 2015, ainsi que sur le site Internet de la municipalité.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Exercice se terminant le 31 décembre 2015

RECETTES	
Taxes sur valeur foncière	1 395 485 \$
Taxes pour services municipaux	182 315 \$
Paiements tenant lieu de taxes	5 440 \$
Transferts	726 573 \$
Services rendus aux organismes municipaux	112 310 \$
Imposition de droits	152 000 \$
Autres revenus	15 615 \$
TOTAL	2 589 738 \$

DÉPENSES	
Administration générale	439 925 \$
Sécurité publique	429 115 \$
Transport	831 740 \$
Hygiène du milieu	254 460 \$
Santé et bien-être	5 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	19 210 \$
Loisirs et culture	164 535 \$
Frais de financement	18 648 \$
Sous-total	2 162 633 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
Amortissement immobilisation – Dette – Investissement – Réserves –	
Surplus	427 105 \$
(Un montant de 551 800 \$ est investi dans les immobilisations – gros travaux)	
TOTAL	2 589 738 \$

Adoptée.

298-12-2014 3. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATION 2015-2016-2017

La mairesse fait la présentation du plan triennal en immobilisation pour les années 2015-2016-2017.

Sur proposition de M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que soit adopté le plan triennal en immobilisation 2015-2016-2017 tel que présenté.

Que la publication de ce document se fasse dans le journal Le Félix, édition février 2015, ainsi que sur le site Internet de la municipalité.

PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATION 2015 – 2016 – 2017

ANNÉE 2015		
ADMINISTRATION	46 500 \$	
Système de traitement d'eau potable – Hôtel-de-Ville et centre Eugène-Caillé	30 000 \$	
** Pancarte d'affichage numérique	10 500 \$	
Harmonisation du système de climatisation et de chauffage - Hôtel-de-Ville	5 000 \$	
Installation d'un serveur pour le système informatique	1 000 \$	
INCENDIE	12 100 \$	
9 cylindres APRIA	6 850 \$	
Répétitrice (en lien avec le système de communication)	5 250 \$	
<u>Voirie</u>	230 000 \$	
* Réparation 7e rang - Côte à Pépin	100 000 \$	
* Réparation rue Provencher	90 000 \$	
* Transitions de ponceaux	20 000 \$	
Travaux financés par la subvention du député	20 000 \$	

2014-12-15 165 Volume 22

<u>Hygiène</u>	38 000 \$
* Plan d'intervention pour les égouts	30 000 \$
Harnais et bras de levage (pour travaux en espace clos)	8 000 \$
VIE COMMUNAUTAIRE	225 200 \$
*** Plan préliminaire, plan de conversion et plans d'architecte – Carrefour Sa \$	aint-Félix 100 000
* Jeux d'eau hybrides – Parc-en-Ciel	70 000 \$
**** Réfection du plancher de bois-francs au centre Eugène-Caillé	55 200 \$
 Les travaux sont financés par la subvention de la taxe d'accise sur l'essence Plusieurs subventions s'appliquent, les frais pour la municipalité sont de 3 60 Les travaux sont financés en partie par la subvention de la taxe d'accise municipalité sont de 60 000 \$. Les travaux sont financés en partie par la subvention Programme initiative of pour la municipalité sont de 32 602 \$. 	00 \$. e sur l'essence, les frais pour la

ANNÉE 2016		
INCENDIE	5 000 \$	
Point d'eau stratégique	5 000 \$	
VOIRIE	205 340 \$	
* Pulvérisation et rechargement – 8e rang	82 740 \$	
* Asphaltage – chemin Cassin	80 000 \$	
* Transition de ponceaux	24 600 \$	
* Trottoirs – route 255	18 000 \$	
* Les travaux sont financés par la subvention de la taxe d'accise sur l'essence.		

ANNÉE 2017		
INCENDIE	5 000 \$	
Point d'eau stratégique	5 000 \$	
VOIRIE	292 000 \$	
* Rechargement – route Talbot	172 000 \$	
* Rechargement – 5 ^e rang	65 000 \$	
* Pulvérisation, raccordement, rechargement et asphalte – rue Lafond	55 000 \$	
* Les travaux sont financés par la subvention de la taxe d'accise sur l'essence.		

Adoptée.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse invite les personnes présentes à poser des questions.

299-12-2014 5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de M. CHRISTIAN GIRARDIN Appuyée par M. DOUGLAS BEARD Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

De lever la séance à 19h45.

Adoptée.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Thérèse Francoeur, mairesse

Heidi Bédard, g.m.a., Directrice générale et secrétaire- trésorière